

DELEGATION DE Mme Véronique FAYET

D -20100273

**Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance.
Programme d'actions de prévention de la délinquance 1er
semestre 2010. Autorisation. Signature.**

Madame Véronique FAYET, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :
Mesdames, Messieurs,

Les priorités énoncées en séance plénière du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance se traduisent tout au long de l'année par des actions concrètes sur certains quartiers ou auprès de publics particulièrement sensibles. A ce titre je vous propose de valider la mise en œuvre des projets suivants pour lesquels la ville de Bordeaux est sollicitée financièrement :

Prévention des addictions

Permanence d'accueil CAAN'ABUS

Ce lieu d'accueil, d'écoute et de soins en direction des jeunes et de leurs proches, confrontés à un usage problématique de produits licites ou non, est co-animé par le Comité d'Etude et d'Information sur les Drogues (CEID), l'Association Nationale de Prévention en Alcoologie et en Addictologie (ANPAA) et le centre de soins Montesquieu. Ces organismes contribuent aux stages de sensibilisation proposés par la justice suite à un délit d'usage de stupéfiants ou commis sous l'empire de l'alcool.

Festiv'attitude

En ce qui concerne l'alcoolisation excessive des jeunes, le CLSPD souhaite poursuivre les actions de sensibilisation sur les alternatives au couple « fête = alcool ». C'est pourquoi sera renouvelée durant 3 jours au moins de juin, au centre commercial Mériadeck, avec le partenariat d'Auchan, une action de promotion des loisirs d'été, accompagnée de messages de prévention de l'alcoolisation excessive. L'association « Fenêtre sur clown » et l'ANPAA seront de nouveau les acteurs de prévention privilégiés de cette action.

Par ailleurs un stand de prévention sera organisé durant la fête du vin à Bordeaux en partenariat avec l'Union des œnologues de France pour diffuser les messages de prévention et le concept de modération.

Bornes éthylo-test

L'association des commerçants de Paludate-Belcier souhaite développer l'implantation de nouvelles bornes éthylo-test dans leurs établissements afin de responsabiliser les jeunes sur leurs consommations d'alcool. Les bornes en activité sur ce secteur et à la Victoire sont très utilisées ce qui contribue à réduire les risques de conduite en état d'ivresse. Ainsi 3 bornes supplémentaires seront installées et proposées au public festif fréquentant Paludate.

Aide aux victimes

Permanence d'aide aux victimes sur le quartier du Lac

La permanence hebdomadaire de Vict'aid a été relocalisée à la Maison de la Justice et du Droit car certaines victimes du secteur du Lac ne souhaitaient pas aller au poste de police des Aubiers sous le regard des autres habitants. Depuis la permanence est à nouveau fréquentée : 28 personnes du secteur Nord sur le dernier trimestre.

Service d'Accueil des Victimes en Urgence

Cette action vise l'accueil des victimes d'infractions au commissariat central entre 21h à 4h du matin. En 2009, 350 personnes ont été reçues, soit une augmentation de 39%, dont près de 50% pour des violences conjugales. Les travailleurs sociaux de Vict'aid et du Prado se relaient toutes les nuits de l'année pour accueillir, soutenir et orienter ces victimes.

Permanences d'accueil des femmes victimes de violence

- L'association Accueil Violences 33 a mis en place un lieu d'accueil en centre ville pour les femmes victimes de violences intra familiales. Ce lieu d'écoute et de soutien s'appuie sur la mutualisation des compétences de 2 associations afin d'optimiser les temps de présence auprès des femmes victimes (Maison des Femmes et Mouvement français pour le Planning Familial).
- La Maison des Femmes en son nom propre a également effectué l'an dernier plus de 600 accueils téléphoniques et physiques sur son lieu de permanences. Cela démontre le bien fondé de la diversité des lieux, des formes d'écoute et de prise en charge des violences faites aux femmes. La Maison des Femmes mène en parallèle des actions préventives dans les établissements scolaires et favorise la réinsertion professionnelle des femmes suite à des séparations liées, notamment, à des phénomènes de violence.

Prévention socio-éducative

Chantier jeunes

Le centre d'animation de Bacalan souhaite proposer à des jeunes du quartier de réaliser leur projet de vacances ou de permis en participant préalablement à un chantier d'entretien des espaces verts du secteur en lien avec la Régie de Quartier.

L'objectif éducatif simple est de faire comprendre la nécessité de produire un effort afin d'en obtenir une gratification et d'habituer ces jeunes à la régularité et à anticiper un projet.

Centre de Loisirs Jeunes de la Gironde pour le secteur du Lac

La Police Nationale détache des fonctionnaires et une personne en emploi aidé afin de proposer les mercredis, samedis et pendant les vacances scolaires des activités sportives et de loisirs aux adolescent(e)s du secteur du Lac. La ville soutient depuis le début cette action de prévention aux côtés de l'Etat et de Domofrance. A noter, le très bon travail partenarial autour de l'insertion professionnelle des jeunes des Aubiers avec les entreprises du secteur Nord.

Accès au droit et citoyenneté

Permis citoyen

Outil de prévention créé « sur mesure », le permis citoyen développé par les élève de 5ème du collège Clithène au Grand Parc abordera la question l'autorité parentale. Les élèves, après avoir élaboré le permis avec l'aide technique de l'Association pour le Lien Interculturel Familial et Social (ALIFS), vont l'animer auprès des autres élèves de l'établissement, mais également auprès des parents et des « seniors » de l'association ALIFS. Il s'agit de provoquer le débat sur la question des relations parents/enfants, de son évolution selon les générations et les différentes cultures.

Prostitution

Aide à la réinsertion des personnes prostituées

Le Mouvement du Nid développe son activité d'accueil et son action de rue. L'association met en place également des actions de prévention et de formation des travailleurs sociaux. A cet effet elle a consolidé son équipe par l'embauche d'un permanent.

Jeunes en errance

Travail de rue et ateliers arts de la rue

Le travail de rue et l'animation d'ateliers « arts de la rue » menés par le Comité d'Etude et d'Information sur les Drogues (CEID) en direction des jeunes en errance sont un des axes prioritaires partagés par la ville, le département et l'état. Une soixantaine de jeunes pratiquement sédentaires à Bordeaux bénéficient de cet accompagnement social avec des résultats très encourageants dans le domaine de la formation, de la santé et du logement. Une

Séance du lundi 31 mai 2010

centaine de jeunes différents fréquentent les ateliers culturels de la Halle Larrieu et se produisent à présent lors de divers évènements sur la ville.

C'est pourquoi je vous demande, Mesdames, Messieurs de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire :

A faire procéder au versement de la somme de 69 600 € répartis comme suit :

- 20 200 € au Comité d'Etude et d'Information sur les Drogues (dont 3 200 € pour Caan'abus, et 17 000 € pour les jeunes en errance),
- 7 000 € à l'association Fenêtre sur clown,
- 6 000 € à l'Association Nationale de Prévention en Alcoologie et en Addictologie,
- 2 250 € à l'association des commerçants de Paludate-Belcier,
- 8 500 € à l'association St François Xavier Don Bosco - Vict'aid (dont 7 800 € pour le SAVU et 700 € pour la permanence au poste de Police des Aubiers),
- 7 800 € à l'association PRADO 33,
- 3 000 € à l'association Accueil Violences 33,
- 3 000 € à l'association Maison des Femmes,
- 2 250 € au Centre de Loisirs Jeunes de la Gironde,
- 5 000 € au Mouvement du Nid,
- 2 600 € à l'Association pour le Lien Interculturel Familial et Social (ALIFS),
- 2 000 € à l'Association des Centres d'Animation des Quartiers de Bordeaux.

A signer les conventions de partenariat correspondantes.

Ces sommes seront prélevées sur la ligne budgétaire prévue à cet effet au budget primitif 2010, fonction 522 compte 657.4.

SUBVENTION COMMUNALE
CONSEIL LOCAL DE SECURITE ET DE PREVENTION DE LA
DELINQUANCE
CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA VILLE DE BORDEAUX
ET L'ASSOCIATION « _____ »

Entre

La Ville de Bordeaux, représentée par son maire, Monsieur Alain JUPPE, habilité aux fins des présentes par délibération n° du Conseil Municipal du2010 et reçue à la Préfecture de la Gironde le .

Et

L'association _____, représentée par M _____, Président, habilité aux fins des présentes par les statuts.

EXPOSE

La politique générale d'aide aux associations de la Ville de Bordeaux, fait l'objet de conventions de partenariat qui définissent les objectifs et les moyens de l'association, les conditions matérielles et financières de l'aide apportée par la Ville ainsi que les engagements des deux parties.

CONSIDERANT

Que l'association _____, dont la déclaration de création a été reçue en Préfecture de le, exerce une activité ayant pour but

Il a été convenu

ARTICLE 1 - Activités et projets de l'association

L'association s'assigne au cours de l'année 2010 à

ARTICLE 2 - Mise à disposition des moyens

La Ville de Bordeaux s'engage à mettre à disposition de l'association, dans les conditions figurant à l'article 3 :

- Une subvention de € pour l'année 2010.

ARTICLE 3 - Conditions d'utilisation de l'aide

L'association s'engage à utiliser les moyens mis à disposition par la Ville de Bordeaux, dans les conditions suivantes :

- La subvention sera utilisée pour l'action citée article 1.

ARTICLE 4 - Mode de règlement

La subvention de la Ville de Bordeaux s'élève à €
Elle sera versée en une seule tranche, et sera créditée sur le compte de l'association n°.....
établissementaprès signature de la convention.

ARTICLE 5 - Conditions Générales

L'association s'engage :

1. à pratiquer une liberté d'adhésion et d'éligibilité de l'ensemble de ses membres à ses instances dirigeantes ;
2. à déclarer sous trois mois à la Ville toute modification remettant en cause ses liens avec le territoire de la commune de Bordeaux ;
3. à déclarer sous trois mois à la Ville, tous changements intervenus dans son conseil d'administration ;
4. à ne pas reverser tout ou partie de la subvention à d'autres associations, sociétés, collectivités ou personnes de toute nature ;
5. à adopter un cadre budgétaire et comptable conforme au plan comptable général ;
6. à restituer à la Ville les sommes éventuellement non utilisées .

ARTICLE 6 - Conditions de Renouvellement

La présente convention est conclue pour la période fixée à l'article 1. Toute reconduction tacite est exclue. Le cas échéant, une nouvelle convention devra intervenir pour une nouvelle période.

ARTICLE 7 - Conditions de Résiliation

En cas de non respect par l'association de l'une des quelconques dispositions prévues aux présentes, la convention pourra être résiliée de plein droit par la Ville de Bordeaux, à l'expiration d'un délai de 15 jours suivant l'octroi d'une lettre recommandée avec accusé de réception valant mise en demeure.

La présente convention sera résiliée de plein droit sans préavis ni indemnité en cas de redressement ou de liquidation judiciaire ou d'insolvabilité notoire de l'association.

ARTICLE 8 - Contrôle de la Ville sur l'association

Conformément à l'article L1611-4 du Code Général des Collectivités Territoriales, l'association s'engage à communiquer aux fins de vérification par des délégués mandatés par le Maire :

- une copie certifiée de son budget,
- une copie certifiée de ses comptes (bilans et compte de résultat) pour l'exercice écoulé (la certification doit se conformer aux dispositions légales et réglementaires en vigueur, notamment les décrets du 27.03.1993 et du 01.03.1984),
- tous documents faisant connaître les résultats de son activité.

ARTICLE 9 - Droits de timbre et d'enregistrement

Les frais éventuels des présentes seront à la charge de l'association.

ARTICLE 10 - Election de domicile

Pour l'exécution des présentes, il est fait élection de domicile, à savoir :

Par la Ville de Bordeaux, en l'Hôtel de Ville
Par l'association
.....

Fait à Bordeaux, en 2 exemplaires, le .

Pour la Ville de Bordeaux
POUR LE MAIRE

Pour l'association
LE PRESIDENT

Véronique FAYET
Adjoint au Maire

Mme FAYET. -

Il s'agit des actions portées par le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance pour le 1^{er} semestre 2010.

Comme toujours, et comme cela a été rappelé tout à l'heure nous essayons avec mesure de jouer sur les actions de prévention, de répression et de solidarité.

6 thèmes dans cette délibération.

Le premier concerne la prévention des addictions, avec une nouveauté cette année. Nous aurons un stand de prévention organisé par l'ANPAA durant la Fête du Vin à Bordeaux en partenariat avec l'Union des Œnologues de France pour diffuser des messages de prévention et surtout faire passer ce concept de modération que nous avons impulsé dans la « festiv'attitude ».

Nous avons aussi, grâce aux commerçants de Paludate, 3 bornes éthylotests supplémentaires qui seront installées dans le quartier de Paludate.

Deuxième thématique, celle de l'aide aux victimes. Comme vous le voyez, le thème central ce sont les violences conjugales et les violences faites aux femmes. Nous soutenons les associations qui soutiennent les femmes.

Troisième thématique, la prévention socio-éducative, avec des chantiers organisés avec la régie de quartier ou avec le Centre de Loisirs des Jeunes de la police installé dans le quartier du Lac.

Quatrième thématique, l'accès au droit et la citoyenneté. Les suites du permis citoyen qui cette fois-ci concerne le thème de l'autorité parentale. Les jeunes du collège qui ont réalisé ce permis avec l'association ALIFS vont animer des débats avec les élèves, mais aussi ce qui est nouveau, avec les parents et avec les seniors sur ce thème de l'autorité parentale.

Cinquième thématique, la prostitution. Un soutien accru au « Mouvement Le Nid » qui va renforcer son action grâce à l'embauche d'une permanent.

Sixième thématique, les jeunes en errance. Toujours l'action du CEID qui se poursuit en centre ville avec maintenant une soixantaine de jeunes qui sont bien connus, accompagnés, pour lesquels nous avons des résultats encourageants en termes de formation, de santé, d'insertion et de logement.

Je réponds aux questions si vous en avez.

M. le MAIRE. -

Merci. Pas de questions ? Pas d'abstentions ? Pas d'oppositions ? (Aucune)

Je voudrais saluer le travail qui est fait dans le cadre de ce Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance. Les textes ont confié aux maires la responsabilité de coordonner ces actions. Nous le faisons avec les services de l'Etat, ceux de la police nationale notamment, avec le procureur, avec un grand nombre d'associations. Les choses se passent bien.

Je reviens à l'enquête que j'évoquais tout à l'heure. Lorsqu'on demande aux habitants des grandes villes d'Europe s'ils se sentent en sécurité dans leur ville, le pourcentage de ceux qui se sentent toujours en sécurité à Bordeaux est de 69%, parfois 25%, rarement 4% et jamais 2%.

Nous sommes 8^{ème} sur le plan européen et 1^{er} français. Ça veut dire ce que ça veut dire, ni plus ni moins, mais nous avons quand même la chance d'être dans une ville où les questions de sécurité sont convenablement maîtrisées grâce à la combinaison de la prévention, de l'aide aux victimes, de l'accès aux droits, et quand il le faut évidemment de la répression.

Donc je pense que ce projet de délibération fera l'unanimité ? Merci.

ADOpte A L'UNANIMITE

D -20100274

**Contrat Urbain de Cohésion Sociale. 1ère programmation
d'actions pour l'année 2010. Autorisation. Décision. Signature.**

Madame Véronique FAYET, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :
Mesdames, Messieurs,

Comme cela a été confirmé à l'occasion de l'élaboration de notre 3^{ème} projet social, l'action menée par la Ville dans le cadre de l'actuel contrat urbain de cohésion sociale s'avère essentielle.

Les atouts majeurs de ce dispositif sont d'une part la proximité et d'autre part l'adaptation aux besoins des habitants.

Le moteur du développement des projets est le travail d'ingénierie de nos agents de développement local.

Basé sur la confiance mutuelle avec les structures de terrains, il permet d'accompagner des actions alliant l'expérimentation sociale à l'aide à la pérennisation pour les plus pertinentes.

Le contrat urbain de cohésion sociale signé notamment avec l'Etat permet donc de concentrer des moyens sur les 7 quartiers prioritaires que compte la Ville.

Dans la continuité du diagnostic réalisé tant avec les partenaires de terrain qu'avec les institutions concernées, des plans d'actions ont été élaborés à l'échelle de ces territoires ; des actions à proprement parler en découlent qui, le cas échéant, mobilisent les financements spécifiques liés à la politique de la ville.

C'est pourquoi je vous sou mets cette programmation de projets.

Il importe de rappeler l'effet levier fondamental que constitue la participation de la Ville dans ce cadre et la mobilisation d'autres financeurs qu'elle entraîne : l'Etat, au travers de l'agence nationale pour la cohésion sociale (ACSE), a pour sa part proposé à la Ville de signer une convention d'objectifs assortie d'une enveloppe de 489 195 € afin de soutenir les actions retenues par la Ville mais aussi la caisse d'allocation familiale soit au titre du fonds d'accompagnement du contrat enfance jeunesse en zone urbaine sensible (FACEJ ZUS) soit au titre du contrat d'action familiale et sociale territorial (CAFST).

Les arbitrages avec la CAF n'étant cependant pas aboutis à ce jour, je vous propose de délibérer sur leur proposition lors d'un prochain conseil municipal.

C'est pourquoi, je vous propose, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire :

- à signer la convention d'objectifs avec l'ACSE,
- à procéder à l'encaissement de l'enveloppe de fonctionnement de 489 195 €
- Rubrique 824
- Compte 74718
- à attribuer aux organismes cités sur les tableaux joints les sommes d'un montant de 396 261 € pour la part Ville, de 489 195 € pour la part ACSE
- à faire procéder au versement de ces sommes au crédit de ces organismes,
- à signer les conventions de partenariat afférentes à ces engagements (modèle joint)
- Rubrique 824
- Compte 6574
- à attribuer à l'Opéra de Bordeaux la subvention correspondante sur le compte 657.37 enveloppe 018177

Séance du lundi 31 mai 2010

Action	Maître d'ouvrage	Montant Subvention Participation Ville	Montant Subvention Participation Acsé
BACALAN			
Axe 1 : Poursuivre les actions de désenclavement et de requalification			
Vivre de l'art avec 2 bouts	Association Les vivres de l'art	500 €	
L'architecture, si on la rêvait ?	Ligue de l'enseignement Fédération de la Gironde	1 500 €	1 000 €
Projet Environnement, Sensibilisation des habitants de Bacalan/Claveau à leur environnement	Régie de Quartier « Habiter Bacalan »	1 000 €	825 €
Tournoi de foot interquartier	Régie de Quartier « Habiter Bacalan »	300 €	
Projet compostage à Bacalan valorisation des déchets verts et des déchets ménagers	Régie de Quartier « Habiter Bacalan »	2 500 €	2 500 €
Axe 2 : Favoriser l'intégration, la cohésion et le développement social			
Accessibilité à la Culture et à la musique Classique grâce aux lieux culturels de proximité	Théâtre du pont tournant	5 000 €	4 000 €
Fête le Mur Bordeaux	Fête le mur Bordeaux	3 000 €	2 000 €
Bacalaventure	Association des Centres d'Animation de quartier de Bordeaux (Bacalan)	850 €	
Projet autour des cultures qui composent le quartier	Collège Blanqui RRS	1 000 €	
Rencontre avec le public autour de thèmes choisis sans discrimination sociale, culturelle, religieuse et politique afin d'améliorer les relations au sein de notre quartier	Parent Action Famille	464 €	464 €

Séance du lundi 31 mai 2010

Jeux et parentalité	Association des Centres d'Animation de quartier de Bordeaux (Bacalan)	1 500 €	
Créa-détente	Association des Centres d'Animation de quartier de Bordeaux (Bacalan)	1 500 €	
Clip tes mots	Association des Centres d'Animation de quartier de Bordeaux (Bacalan)	3 600 €	1 600 €
Accompagnement à la scolarité	Association des Centres d'Animation de quartier de Bordeaux (Bacalan)	8 000 €	2 000 €
Des outils pour la vie	Association des Centres d'Animation de quartier de Bordeaux (Bacalan)	300 €	
Ateliers habitants adhérents	Association des Centres d'Animation de quartier de Bordeaux (Bacalan)	300 €	
Chantiers de jeunes	Association des Centres d'Animation de quartier de Bordeaux (Bacalan)	2 000 €	4 000 €
Arts Pop	Association des Centres d'Animation de quartier de Bordeaux (Bacalan)	800 €	
Consolidation du journal de quartier de Bacalan	Régie de Quartier « Habiter Bacalan »	4 000 €	7 000 €
Amélioration et tissage du lien social dans un quartier en difficulté Accueil des habitants de Bacalan	Régie de Quartier « Habiter Bacalan »	1 600 €	
Atelier d'activité manuelle et de cuisine du monde	Amicale des locataires du Port de la lune	1 000 €	1 000 €
Vagues culturelles à Bacalan	Mascarets	5 000 €	3 000 €
Handicap et solidarité Atelier de production cinématographique	Amicale Laïque de Bacalan	1 000 €	
Agence Bacalanaise au collège Blanqui	Amicale Laïque de Bacalan	2 500 €	2 500 €
Accompagnement à la scolarité pour les primaires	Amicale Laïque de Bacalan	3 000 €	4 000 €
Atelier photographique à l'école Labarde	Amicale Laïque de Bacalan	300 €	

Séance du lundi 31 mai 2010

Axe 3 : Faciliter l'insertion sociale et professionnelle			
Alphabétisation, illettrisme et Français langue étrangère	Association Familiale Laïque AFL	4 300 €	8 000 €
Atelier d'apprentissage de la Couture	Association Familiale Laïque AFL	6 000 €	
Mécanique angélique II	Le garage moderne	2 000 €	2 000 €
Ateliers pratiques de repérage dans l'environnement avec soutien linguistique	Action Recherche Promotion ARP Société coopérative ouvrière de production	4 000 €	2 000 €
Lutte contre l'illettrisme	Régie de Quartier « Habiter Bacalan »		4 000 €
Axe 4 Favoriser la tranquillité publique et renforcer la prévention			
Santé Génésique et soutien à la parentalité auprès des femmes tsiganes sur l'aire d'accueil de la jallère Bacalan	Centre Accueil Consultation Information Sexualité CACIS	2 800 €	
Total		71 614 €	51 889 €

QUARTIER BASTIDE BENAUGE			
Axe 1 : Coordonner les offres de services, les rendre lisibles et accessibles à l'échelle du territoire			
Bastide en danse	Association des Centres d'Animation de quartier de Bordeaux (Bastide Benauge)	4 000 €	3 000 €
Accompagnement à la scolarité	Association des Centres d'Animation de quartier de Bordeaux (Bastide Queyries)	2 400 €	1 600 €
Arts du cirque	Association des Centres d'Animation de quartier de Bordeaux (Bastide Queyries)	4 500 €	3 500 €
Point informations Vacances/Tous en Vacances	Association des Centres d'Animation de quartier de Bordeaux (Bordeaux Queyries)	800 €	
Pour une réussite scolaire et éducative	Association des Centre d'Animation de quartier de Bordeaux (Bastide Benauge)	10 000 €	6 000 €
Projet danse (Vivre ensemble avec nos différences)	Collège Jacques Ellul Réseau de Réussite scolaire Bastide	1 700 €	1 700 €
Comités de lecture	Collège Jacques Ellul Réseau de Réussite scolaire Bastide	2 750 €	2 750 €

Séance du lundi 31 mai 2010

Axe 2 : Mieux connaître le tissu associatif local, soutenir son développement et favoriser l'implication des habitants			
Etre enfant, élève en bonne santé à la Bastide	Association des Centres d'Animation de quartier de Bordeaux (Bastide Benauges)	2 000 €	1 000 €
Projet multisports de la rive droite	Girondins Bordeaux Handball	2 000 €	2 000 €
Atelier Santé Square Pinçon TAICHI et QI GONG (exercices pour la santé)	Arts Martiaux Shaolin Bordeaux	420 €	
Images et Sons	Association des Centres d'Animation de quartier de Bordeaux (Bastide Queyries)	900 €	900 €
Clair de Bastide	Association des Centres d'Animation de quartier de Bordeaux (Bastide Benauges)	4 500 €	2 000 €
Axe 3 Poursuivre l'atténuation du sentiment d'insécurité en confortant et développant des actions de prévention			
Point accueil écoute jeunes et parents Bastide	Association Rénovation GRICA	2 250 €	3 000 €
Axe 4 : Faciliter l'insertion sociale et professionnelle et favoriser l'implantation d'activités économiques			
Ouvrir la voie de la diversité pour faire un pas vers l'égalité	Scop AIM Association d'insertion par la médiation	1 000 €	16 598 €
Codes.com	Scop AIM Association d'insertion par la médiation	1 000 €	10 580 €
Axe 5 : Accompagner la poursuite du projet urbain du quartier			
Mémoire et concertation avec les habitants	Périphéries Productions	1 426 €	
Conception, animation d'un fleurissement partagé	Saluterre		3 109 €
Mémoires de Bastide	Association des Centres d'Animation de quartier de Bordeaux (Bastide Benauges)	3 500 €	1 500 €
Total		45 146 €	59 237 €

QUARTIER CHARTRONS			
Axe 1 : Favoriser le développement social et culturel du quartier			
Multimédia	Centre Social et Familial Bordeaux Nord	2 000 €	2 000 €
Questions de Parents	Centre Social et Familial Bordeaux Nord	1 500 €	7 000 €
Actions culturelles	Centre Social et Familial Bordeaux Nord	4 000 €	7 000 €
Accompagnement à la scolarité	Centre Social et Familial Bordeaux Nord	3 600 €	5 000 €
Faciliter et favoriser l'accès à la culture et aux pratiques culturelles, principalement pour les populations du quartier Bordeaux Nord	Collectif de ressources bordonor	14 000 €	18 000 €
lien social en jeux	Association Ludothèque Interlude	7 000 €	3 000 €
Job web 2.10	Amicale Laïque Dupaty	2 000 €	2 000 €
Cultures, espaces de rencontres et d'échanges	Amicale Laïque Dupaty	3 000 €	3 000 €
Sports et jeux sportifs : des lieux d'apprentissage	Amicale Laïque Dupaty	3 000 €	
Accompagnement à la scolarité	Amicale Laïque Dupaty	3 000 €	3 000 €
Parlez on tourne	Le dessous des balançoires	1 000 €	1 000 €
Axe 2 : Développement urbain et amélioration du cadre de vie			
Les Chartrons au rythme des saisons	Association Esprit de quartier	500 €	500 €
Axe 3 : Soutenir et faciliter l'insertion sociale et professionnelle			
Vers un quotidien inventif et solidaire	Centre Social et Familial Bordeaux Nord	5 000 €	8 000 €
Insertion Professionnelle des Femmes	Centre Social et Familial Bordeaux Nord	785 €	9 215 €
Alphabétisation / FLE	Centre Social et Familial Bordeaux Nord		12 000 €

Séance du lundi 31 mai 2010

Action sociale d'auto-réhabilitation accompagnée de logements Chartrons	Compagnons Bâisseurs Aquitaine	1 000 €	24 500 €
Accompagner les entrepreneurs à l'essai dans le cadre d'une couveuse Couvereuse d'entreprise	Maison de l'Initiative et Entreprenariat MIE	1 000 €	5 000 €
Dispositif Local d'Accompagnement de l'Amicale laïque Dupaty	Institut de Formation et d'Appui aux Initiatives de Développement IFAID	560 €	560 €
Total		52 945 €	110 775 €

Séance du lundi 31 mai 2010

QUARTIER GRAND-PARC			
Axe 1 : Développement urbain			
Grand Parc en fête	Migrations Culturelles Aquitaine Afrique MC2A	6 000 €	4 000 €
Un parc grand comme le monde	ALIFS Association du Lien Interculturel Familial et Social	3 000 €	3 000 €
Cinéma dans les quartiers nord de Bordeaux	Association des Centres d'Animation de quartier de Bordeaux (Grand Parc)	2 400 €	
Accompagnement à la scolarité	Association des Centres d'Animation de quartier de Bordeaux (Grand Parc)	2 500 €	1 040 €
Grand Parc en jeu	Association des Centres d'Animation de quartier de Bordeaux (Grand Parc)	1 000 €	1 000 €
Scène et sorties culturelles	Association des Centres d'Animation de quartier de Bordeaux (Grand Parc)	2 000 €	2 000 €
Le marathon des mots	ALIFS Association du Lien Interculturel Familial et Social	1 000 €	1 000 €
Du scolaire aux accompagnements	GP INTENCITE Centre Social et culturel du Grand Parc	3 000 €	1 000 €
De l'accès aux savoirs à la quotidienneté	GP INTENCITE Centre Social et culturel du Grand Parc	4 500 €	1 500 €
Les habitants ont du talent	GP INTENCITE Centre Social et culturel du Grand Parc	5 000 €	1 000 €
Lien social, solidarité entre les âges, lutte contre les exclusions	GP INTENCITE Centre Social et culturel du Grand Parc	2 500 €	2 500 €
Réseau d'Ecoute d'Appui et d'Accompagnement à la Parentalité REAAP	GP INTENCITE Centre Social et culturel du Grand Parc	3 500 €	1 500 €
Accompagnement à la scolarité	Maison de quartier	2 400 €	2 000 €

Séance du lundi 31 mai 2010

	Chantecler Sporting Chantecler Bordeaux nord Lac		
Le son des mots	Compagnie Marge Rousse	1 200 €	
Axe 2 : Développement social			
Le lien et le livre	GP INTENCITE Centre Social et culturel du Grand Parc		2 500 €
Total		40 000 €	24 040 €

Séance du lundi 31 mai 2010

QUARTIER DU LAC – AUBIERS			
Axe 1 : Favoriser la tranquillité publique et renforcer les actions de prévention			
lien social et insertion par le sport	Association Promotion Insertion Sport APIS	5 000 €	5 000 €
Ouverture du stade de BMX aux jeunes du quartier de Bordeaux Maritime	Stade Bordelais section BMX	1 500 €	1 500 €
Accompagnement des jeunes du quartier Bordeaux Maritime sur des compétitions régionales	Stade Bordelais section BMX	600 €	
Citoyens de la prison	K prod	1 500 €	1 500 €
Bourse loisirs jeunes	Association des Centres d'Animation de quartier de Bordeaux (Lac)	1 200 €	1 200 €
Mise en place d'activités socio-éducatives et culturelles en faveur des jeunes et leur famille	AIADE Agence Internationale d'Appui au Développement de l'Enfance	1 000 €	500 €
Médiation plage du Lac	Régie de Quartier Habiter Bacalan	3 780 €	3 500 €
Axe 2 : Renforcer la qualité de vie quotidienne et favoriser le lien social			
Festival de l'été	Association des Centres d'Animation de quartier de Bordeaux (Lac)	4 000 €	4 000 €
Ateliers artistiques	Association des Centres d'Animation de quartier de Bordeaux (Lac)	1 500 €	
Consolidation du journal des Aubiers "les couleurs du Lac"	Régie de Quartier "Habiter Bacalan"	2 000 €	2 000 €
Repas de quartier du lac	Régie de Quartier "Habiter Bacalan"	375 €	
Projet environnement, sensibilisation des habitants du Lac à leur environnement	Régie de Quartier "Habiter Bacalan"	1 000 €	500 €
"vacances in situ"	Ligue de l'Enseignement		500 €
L'école des Femmes	MANA	2 500 €	15 000 €
Projet Graff	Urban Vibration School	1 200 €	1 200 €
Parents goûters	Association des Centres d'Animation de quartier de Bordeaux (Lac)	700 €	

Séance du lundi 31 mai 2010

Activités physique et nutrition pour femmes obèses immigrantes	PROF'APA	580 €	500 €
La Cabane	Association des Centres d'Animation de quartier de Bordeaux (Lac)	4 500 €	3 500 €
Accompagnement scolaire	Association des Centres d'Animation de quartier de Bordeaux (Lac)	6 500 €	4 000 €
Mise en place d'un atelier multimédia et création d'un site internet	Centre de Loisirs Jeunes de la Gironde CLJ Gironde	800 €	800 €
Accueils et sorties à la journée	Centre de Loisirs Jeunes de la Gironde CLJ Gironde	1 000 €	
Entretien et réparation du voilier	Centre de Loisirs Jeunes de la Gironde CLJ Gironde	1 700 €	2 700 €
Axe 3 : Renforcer les actions en matière d'insertion sociale et professionnelle			
Jeunes et accompagnement à la scolarité	Association des Centres d'Animation de quartier de Bordeaux (Lac)	600 €	600 €
Ateliers d'échange et de rencontres artistiques et culturelles	Urban Vibration School	1 500 €	1 000 €
Améliorer le lien social et culturel pour toutes les familles qui composent le quartier des Aubiers afin de développer le sens de l'entraide, de l'intégration et de la citoyenneté	FAMADI		500 €
Ateliers socio-linguistiques à destination d'un public adulte	Association des Centres d'Animation de quartier de Bordeaux (Lac)	1 200 €	
La passerelle	Association des Centres d'Animation de quartier de Bordeaux (Lac)	1 000 €	
Apprentissage des savoirs de base	ZEKI	1 000 €	4 960 €
Addict	K prod	1 500 €	1 500 €
Chantiers déco-citoyenneté	K prod		1 200 €
Formation à l'animation et à l'encadrement d'activités nautiques et sensibilisation aux métiers connexes au nautisme	Centre de voile de Bordeaux Lac		4 000 €
Total		49 735 €	61 660 €

QUARTIER SAINT-JEAN / BERCIER / CARLE VERNET			
Axe 2 : Renforcer les services et les actions de proximité			
Le Café Familles	Association des Centres d'Animation de quartier de Bordeaux (Bordeaux-Sud)	2 500 €	2 500 €
Accompagnement à la scolarité primaire et collège	Association des Centres d'Animation de quartier de Bordeaux (Bordeaux-Sud)	2 216 €	2 356 €
Alphabétisation et insertion sociale et culturelle	Association des Centres d'Animation de quartier de Bordeaux (Bordeaux-Sud)	2 000 €	2 000 €
Les mains d'or	Association des Centres d'Animation de quartier de Bordeaux (Bordeaux-Sud)	2 000 €	
Connecti'sud	Association des Centres d'Animation de quartier de Bordeaux (Bordeaux-Sud)	1 400 €	1 400 €
Accompagnement éducatif	Astrolabe	7 400 €	9 000 €
Accompagnement éducatif	Association des Centres d'Animation de quartier de Bordeaux (Argonne)	5 500 €	4 500 €
Belcier on y est	Phénix de Belcier	1 700 €	1 500 €
Moya ma petite république	Compagnie Tombée du ciel	870 €	
Journal de quartier	Association "ça gazette dans le coin"		675 €
Consolidation d'une plateforme multiservices à vocation commerciale d'association intermédiaires bordelaises	Allo Services Bordeaux	2 000 €	2 000 €
Soutien à la structure d'insertion activités bureautique	Solutelpro33		2 000 €

Axe 4 : Poursuivre l'accompagnement de la restructuration urbaine du quartier et l'amélioration du cadre de vie			
Festival "un quartier qui bouge"	Association des Centres d'Animation de quartier de Bordeaux (Bordeaux-Sud)	3 250 €	1 000 €
Action auto-réhabilitation accompagnée de logements	Compagnons Bâtisseurs Aquitaine		15 000 €
Total		30 836 €	43 931 €

Séance du lundi 31 mai 2010

QUARTIER SAINT-MICHEL			
Axe 1 : Accompagner le renouvellement urbain du quartier			
Saint Michelement votre	Association des Centres d'Animation de quartier de Bordeaux (Saint-Michel)	1 000 €	
Axe 2 : Favoriser l'intégration et la cohésion sociale			
Lien social, échange et mixité: l'animation contre les exclusions	Les P'tits Gratteurs	5 000 €	4 500 €
Insertion des personnes immigrées et de leurs familles et lutte contre les discriminations qui leur sont faites et le racisme	Association de Solidarité avec les Travailleurs Immigrés ASTI	1 500 €	1500
Pratiques artistiques interculturelles sur le quartier St Michel "comptines et berceuses de St Michel"	Association du Lien Interculturel Familial et Social ALIFS	1 000 €	
Festiva l- Rendez vous conte et sensibilisation	Association des Arts de la Parole Interculturelle	7 000 €	6 000 €
Médiation Sociale et culturelle - alpha-insertion sociale et économique	Promo Femmes	2 000 €	33 000 €
Village St Michel Service d'insertion Sociale et d'accompagnement vers l'emploi	Association des Centres d'Animation de quartier de Bordeaux (Saint-Michel)	1 000 €	10 313 €
L'atelier du CALK	CALK Comité Animation Lafontaine Kleber	6 000 €	6 000 €
Accompagnement à la scolarité	Association des Centres d'Animation de quartier de Bordeaux (Saint-Michel)	6 778 €	6 000 €
La causerie des parents	Association des Centres d'Animation de quartier de Bordeaux (Saint-Michel)	2 500 €	3 000 €
Vacances en Famille	Association des Centres d'Animation de quartier de Bordeaux (Saint-Michel)	1 500 €	

Séance du lundi 31 mai 2010

Parcours culturel	Association des Centres d'Animation de quartier de Bordeaux (Saint-Michel)	1 500 €	1 500 €
Action de lutte contre les discriminations	SOS Racisme	1 500 €	1 500 €
Total		38 278 €	73 313 €
MULTISITES			
Insertion professionnelle	B2E Bordeaux Entreprise Emploi	10 000 €	
Actions d'éco-jardinage urbain, accompagnement de jardins collectifs et de jardins familiaux	Les Jardins d'aujourd'hui	5 000 €	2 000 €
Festival Cinésites	Jean Vigo Evénements	10 400 €	1 000 €
Lieux possibles	Bruit du frigo	10 000 €	10 000 €
Prévention des impayés et Suivi Energétique	CREAQ Centre Régional d'Eco-énergétique d'Aquitaine	2 000 €	2 000 €
Musiques et Quartiers	Parallèles Attitude Diffusion PAD/ Rock School Barbey	5 000 €	3 000 €
Ma voix et toi	Opéra National de Bordeaux	1 000 €	1 000 €
La culture pour vivre ensemble dans un projet intégré urbain	Théâtre des Tafurs	2 000 €	
A l'écoute de la sono mondiale	Musique de nuit diffusion	5 000 €	
Festival "Relâche"	Association de défense des musiques alternatives en Aquitaine	1 500 €	
Ateliers interculturels	Migrations Culturelles Aquitaine Afrique MC2A	3 000 €	
Intégration des personnes à mobilité réduite dans les activités de l'Épicerie	Association l'Épicerie	2 000 €	
Artmada	Peindre Le Désert en Vers PLDV	2 000 €	4 000 €
Médiation scolaire	Alternative Médiation	4 957 €	
Insertion socio professionnel et action culturelle	Maison des Femmes	2 000 €	3 500 €

Séance du lundi 31 mai 2010

Lieu d'accueil Enfants Parents	Association Girondine Education Spécialisée et Prévention Sociale AGEP	850 €	850 €
Chantier formation dans les secteurs du sport et de l'animation	Association de gestion du centre de formation d'apprentis du sport et de l'animation du tourisme et des loisirs d'aquitaine		5 000 €
L'intégration par l'accès aux droits et par la promotion de la diversité	Association du Lien Interculturel Familial et Social ALIFS		14 500 €
Un écrivain public pour tous	Atelier Graphite	1 000 €	3 000 €
Action de formation linguistique et d'accompagnement à l'insertion professionnelle	Centre social Foyer fraternel		10 000 €
D'habitude, Bacalan - Les Aubiers	La Boulangerie		4 500 €
Total		67 707 €	64 350 €
TOTAL		396 261 €	489 195 €

SUBVENTION COMMUNALE
CONTRAT URBAIN DE COHESION SOCIALE
CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA VILLE DE BORDEAUX
ET L'ASSOCIATION « _____ »

« Entre

La Ville de Bordeaux, représentée par son maire, Monsieur Alain JUPPE, habilité aux fins des présentes par délibération n° _____ du Conseil Municipal du _____ et reçue à la Préfecture de la Gironde le _____.

Et

L'association _____, représentée par M _____, Président, autorisé par les statuts de l'association.

EXPOSE

La politique générale d'aide aux associations de la Ville de Bordeaux fait l'objet de conventions de partenariat qui définissent les objectifs et les moyens de l'association, les conditions matérielles et financières de l'aide apportée par la Ville, ainsi que les engagements des deux parties.

CONSIDERANT

Que l'association _____, dont la déclaration de création a été reçue en Préfecture de _____ le _____, exerce une activité qui a pour but _____

IL A ETE CONVENU

ARTICLE 1 : Activités et projets de l'association

L'association s'assigne au cours de l'année 2010 _____

ARTICLE 2 : Mise à disposition de moyens

La Ville de Bordeaux s'engage à mettre à disposition de l'association, dans les conditions figurant à l'article 3 :

une subvention de _____ € correspondant à la participation de la Ville.

Une subvention de _____ € correspondant à la participation de l'ACSE Départementale.

ARTICLE 3 : Conditions d'utilisation de l'aide

L'association s'engage à utiliser les moyens mis à disposition par la Ville de Bordeaux dans les conditions suivantes :

Ces subventions seront utilisées pour la réalisation des objectifs décrits et fixés dans le cadre du dossier de demande de subvention du CUCS 2010.

ARTICLE 4 : Mode de règlement

Séance du lundi 31 mai 2010

Les subventions prévues à l'article 2 seront versées par la ville de Bordeaux en 3 versements :

A la signature de la convention :

€ pour la part Ville (80% de la subvention)

€ pour la part ACSE Départementale (totalité de la subvention)

Au vu du bilan intermédiaire.

€ pour la part Ville (20 % de la subvention)

Ces subventions seront créditées sur le compte de l'association n° établissement

ARTICLE 5 : Conditions générales

L'association s'engage :

- à pratiquer une liberté d'adhésion et d'éligibilité de l'ensemble de ses
- membres à ses instances dirigeantes,
- à déclarer sous 3 mois à la Ville toute modification remettant en cause ses liens avec le territoire de la commune de Bordeaux,
- à déclarer sous 3 mois à la Ville de Bordeaux tous changements intervenus dans son conseil d'administration,
- à ne pas reverser tout ou partie de la subvention à d'autres associations, sociétés, collectivités ou personnes de toute nature,
- à adopter un cadre budgétaire et comptable conforme au plan comptable général,
- à restituer à la Ville les sommes éventuellement non utilisées,
- 7) à rappeler sur l'ensemble de ses outils d'information ou de communication et sur les supports qu'elle estimera les plus adaptés, l'aide que lui apporte la mairie, soit sous la forme de la présence du logo municipal, soit sous la forme du texte suivant :
- « Association soutenue par la Mairie de Bordeaux »
- Le logo est à retirer à la Direction de la Communication qui devra également être destinataire de la totalité des éléments de communication ou d'information externe de l'association (affiches, plaquettes, dossiers de presse,...).

ARTICLE 6 : Condition de renouvellement

La présente convention est conclue pour la période fixée à l'article 1. Toute reconduction tacite est exclue. Le cas échéant, une nouvelle convention devra intervenir pour une nouvelle période.

ARTICLE 7 : Condition de résiliation

En cas de non respect par l'Association de l'une des quelconques dispositions prévues aux présentes, la convention pourra être résiliée de plein droit par la Ville de Bordeaux, à l'expiration d'un délai de 15 jours suivant l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception valant la mise en demeure.

La présente convention sera résiliée de plein droit sans préavis, ni indemnité en cas de redressement ou de liquidation judiciaire ou d'insolvabilité notoire de l'association.

ARTICLE 8 : Contrôle de la Ville sur l'association

Conformément à l'article L1611 – 4 du Code général des collectivités territoriales, l'association s'engage à communiquer aux fins de vérification par des délégués mandatés par le maire :

- une copie certifiée de son budget,
- une copie certifiée de ses comptes (bilans et compte de résultat) pour l'exercice écoulé (la certification doit se conformer aux dispositions légales et réglementaires en vigueur, notamment les décrets du 27/03/1993 et 01/03/1984) ;
- tous documents faisant connaître les résultats de son activité,
- un bilan intermédiaire et un bilan définitif de son action

ARTICLE 9 : Droits de timbre et d'enregistrement

Les frais éventuels des présentes seront à la charge de l'association

ARTICLE 10 : Election de domicile

Pour l'exécution des présentes, il est fait élection de domicile, à savoir :
Par la Ville de Bordeaux, en l'Hôtel de Ville

Par l'association

Fait à Bordeaux en 2 exemplaires, le

Pour la Ville de Bordeaux
POUR LE MAIRE

Pour l'Association
LE PRESIDENT

Véronique FAYET
Adjoint au maire

Mme FAYET. -

Il s'agit du Contrat Urbain de Cohésion Sociale. C'est la première programmation avec les montants alloués par la Ville et par l'Etat à travers l'Agence de Cohésion Sociale.

Nous sommes toujours dans le même Contrat Urbain de Cohésion Sociale qui a été prolongé, et même prolongé encore d'une année puisque François Fillon a installé cette semaine le Conseil National des Villes et qu'il a annoncé que la réforme de cette politique se ferait un peu plus tard dans le cadre de la réforme des Collectivités Territoriales. C'est une bonne chose qui va permettre de travailler sereinement en 2010-2011 avec des fonds de l'Etat qui sont au rendez-vous de ceux de la Ville.

Des actions qui sont conformes au plan d'actions que vous connaissez maintenant depuis 3 ans. Nous avons les mêmes axes de travail. Des actions portées par les associations grâce au travail de terrain de nos agents de développement que je salue ici car ils font vraiment ce travail de réseaux, de construction d'actions que nous leur confions avec beaucoup d'efficacité.

Je ne détaille pas ces actions, mais je peux répondre à des questions s'il y en a.

M. le MAIRE. -

Merci. Y a-t-il des questions ? Des oppositions ? Des abstentions ?

(Aucune)

ADOpte A L'UNANIMITE

D -20100275

Conseil Local de Santé. Subvention du Groupement Régional de Santé Publique. Autorisation. Signature.

Madame Véronique FAYET, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :
Mesdames, Messieurs,

La Ville de Bordeaux a lancé deux démarches atelier santé ville, en 2008 sur le quartier du Lac et en 2009 sur la Bastide. Après une phase de diagnostic sur chacun des deux territoires, habitants et professionnels s'impliquent désormais dans la mise en place d'actions de promotion de la santé de proximité.

Sur ces deux quartiers, la santé bucco-dentaire ressort comme une des thématiques prioritaires. Aussi le projet « santé bucco-dentaire et équilibre alimentaire » lancé en 2009 sur le Lac se pérennise et s'étend en 2010 au quartier de la Bastide.

Pour mener à bien ce projet, la Ville a obtenu, au titre du conseil local de santé, un financement de la part du groupement régional de santé publique (GRSP) de 3.000 euros.

Cette somme permettra de financer ou co-financer les actions suivantes :

- les représentations d'un spectacle conte parents/enfants « Les secrets de la petite souris » dans les écoles maternelles,
- l'animation de débats « santé-parentalité » par des professionnels de santé,
- la sensibilisation des équipes des structures petite enfance,
- la mise en place d'expositions dans diverses structures (écoles, crèches...),
- la réalisation d'un dépistage bucco-dentaire pour des collégiens.

Je vous demande donc d'autoriser Monsieur le Maire à faire procéder à l'encaissement de la somme de 3.000 euros pour la mise en œuvre de ce programme d'actions.

fonction 512
compte 7478
enveloppe 019577

Mme FAYET. -

Enfin le Conseil Local de Santé. Il s'agit d'encaisser une subvention de l'Etat à travers le Groupement Régional de Santé Publique pour une action sur la santé buccodentaire et l'équilibre alimentaire dans les quartiers du Lac et de La Bastide où nous menons depuis 2 ans des ateliers Santé Ville qui réunissent tous les partenaires autour des questions de santé et qui sont particulièrement actifs.

Je voudrais rendre hommage notamment à tous les organisateurs de l'événement de samedi « Bouge ta Santé » dans le quartier de La Benaugue où nous étions avec Muriel PARCELIER. Malgré le crachin breton il y avait beaucoup, beaucoup d'enfants, de familles, qui bougeaient beaucoup, qui faisaient beaucoup de sport, d'activités de prévention de santé, d'activités éducatives et qui étaient très heureux de cette animation du square Pinson.

Nous devons cette coordination au Conseil Local de Santé dont je salue les animateurs.

M. le MAIRE. -

Merci. Même traitement que la précédente ?

Merci.

ADOpte A L'UNANIMITE